

CONSEIL DE VILLE.

Session du 23 Février 1827.—Continuation. M. le secrétaire donne lecture d'une pétition de plusieurs particuliers concernant le prolongement de la rue de la Douane depuis la rue de Chartres jusqu'à la Levée. Cette pétition avait été renvoyée par le conseil, dans la séance précédente; pour quelques défauts de rédaction; et repaît accompagné d'une résolution qui autorise le maire de faire payer à certaines conditions, conformément à l'ordonnance du 23 Septembre 1827.

M. Palfrey demande que le conseil se dispense de ses règlements.—M. Rodriguez y consent, mais à condition que les matériaux seront fournis par les particuliers, afin de ne pas entraver les ouvrages de la ville.—Adopté à l'unanimité.

Un autre pétitionnaire offre de fournir de nouveaux dalots et tuyaux de cuivre au marché de la ville à raison de 80 cts. la livre.

Déposé pour renseignement sur le bureau.—Mde. Scott, arrivée du Texas, avec six enfants, et réduite, faute d'argent, à vivre sur un chalan au milieu du fleuve, se recommande à la générosité du conseil.

M. le Recorder propose de renvoyer la chose à l'examen de M.M. White et Palfrey.

M. Burthe appuie la pétitionnaire, et demande qu'on lui accorde, quelque secours sur les fonds appropriés à cet usage par le conseil.

M. Blanc répond que l'appropriation de ces fonds n'a été faite que pour les pauvres de la ville, et non pas pour les étrangers.

M. Rodriguez pense que la charité mal entendue engendre le vagabondage et la mendicité. Il cite pour exemple l'Espagne, le Portugal et quelques parties de l'Italie; et approuve le principe établi par le préopinant. Quant à son application dans tous les cas, il avoue qu'elle serait trop rigoureuse. L'Admiral du quartier peut s'assurer par lui-même de la situation de la pétitionnaire, et s'il le juge convenable, on lui accordera des secours.

M. White a par devant lui une liste très nombreuse d'étrangers indigènes, pour la plupart de l'île de Cuba. Il pense qu'on ne doit dans aucun cas étouffer le cri de l'humanité; mais il se plaint en même temps qu'une philanthropie plus éclairée n'ait pas préside à l'emploi des moyens dont dispose le conseil. Depuis quatre ans, plus de 80,000 piastres ont été dépensées en aumônes; et d'après les progrès de la population, dans quatre autres années, la même destination en absorbera pour le moins 40,000. M. White demande que M. le Recorder veuille bien donner lecture d'un papier qu'il a déposé sur son bureau, et qui renferme quelques vues sur ce sujet.

M. Prieur donne lecture du papier en question. M. White y propose la création d'un hospice industriel pour les indigènes. Leurs travaux leur seraient utiles à eux-mêmes, et serviraient à l'entretien de l'établissement. Une maison de ce genre, rendrait un éminent service à la société, en arrachant à la misère, à la paresse et au crime, une multitude d'êtres dégradés. Un comité nommé à cet effet pourrait s'occuper du plan de cet Hospice, de l'achat d'un terrain, et des dépenses qu'occasionnerait l'entreprise. On trouverait facilement 150 arpens de terre à bon marché, et à plusieurs années de crédit, et un jardin bien cultivé serait pour l'établissement une nouvelle source de prospérité.

M. White demande un comité de trois membres pour examiner sa proposition.

M. Rodriguez demande qu'elle reste déposée sur le bureau. Il pense qu'une entreprise de cette nature est trop au-dessus des ressources actuelles de la ville, qui est déjà accablée d'engagemens onéreux.

M. Blanc appuie la proposition de M. White ainsi que la nomination d'un comité.

La question, mise aux voix est déclinée affirmativement. Le comité se composera de M.M. White, Burthe et Blanc.

M. White fait un rapport au nom du comité des améliorations, sur l'ouverture de la rue projetée des Natchez, entre les rues de Magasins et des Tchoupitoulas. Le comité pense que cette nouvelle rue offrira de grands avantages aux habitants de ce quartier, en procurant une communication plus prompte avec le fleuve et en facilitant les opérations commerciales. La création d'une propriété de plus de 10,000 piastres accroîtrait d'ailleurs considérablement le revenu de la ville. En conséquence, le comité demande que l'ouverture de la rue des Natchez soit autorisée.

M. Burthe croit devoir rappeler à l'attention du conseil que dans toutes les villes de quelque importance, on encourage la disposition à bâtir. Ici, dit-il, c'est tout le contraire; aussitôt que la première pierre a été posée, les assesseurs ne manquent pas de venir la taxer. M. Burthe présente un amendement par lequel les propriétaires du terrain seraient dispensés de payer taxe pendant trois ans. Il pense que ces messieurs font un assez beau présent à la ville pour avoir droit à cette compensation.—Cette proposition n'est pas secondée.

M. Blanc demande que la nouvelle rue soit ouverte suivant la direction du voyer.

M. Burthe propose le renvoi à Samedi pour avoir connaissance du plan de la rue projetée. Il pense qu'il faut s'assurer qu'elle aura une certaine largeur, avant d'accorder la permission de l'ouvrir.

M. Blanc croit qu'il suffit d'ajouter à la résolution ces mots: "sous l'inspection du voyer."

Le débat se prolonge encore quelque temps. Enfin, la résolution du comité est mise aux voix, et adoptée avec la phrase additionnelle de M. Blanc. (Le reste à demain.)

Le New-York Commercial Advertiser, contient une décision de la Cour de District des Etats-Unis, siégeant à New-York sous la présidence du juge Betts, par laquelle M. Edward Livingston est déclaré débiteur de cent mille piastres envers les Etats-Unis. Nous ignorions jusqu'à quel point l'élevation du général Jackson à la présidence serait avantageuse à la république, mais il y a tout lieu de croire que si les affaires de M. Livingston sont arrangées, elles s'arrangeront assez bien d'une petite commotion politique. "Qui vivra, verra."

On annonce une convention des amis de l'Administration à New-York. La bonne cause fait des progrès rapides dans la Pensylvanie, la Virginie et les autres Etats douteux. La justification triomphante de M. Clay a ramené vers l'Administration une foule de citoyens honnêtes que la calomnie et l'intrigue avaient quelque temps abusés. Il y a plus: beaucoup de Jacobins invétérés sont tellement dégoûtés des moyens peu honnêtes employés par les meneurs du parti, que la désertion s'en fait presque partout à l'ordre du jour, si un reste d'entêtement et de mauvaise honte ne retient ni les militaires désaffectés sous leurs drapeaux.

Nouvelles Politiques.

Extrait du Boston Patriot. BUENOS-AYRES.—Il paraît par des lettres de Buenos-Ayres, jusqu'au 14 Oct. que toutes les provinces de Rio de la Plata, ont pris la résolution d'assister la Bande Orientale dans la guerre contre le Brésil, et que des relations amicales existent au jourd'hui entre Cordou et Buenos-Ayres, les deux provinces étant reconnues comme égales. Des députés seront nommés aussitôt que possible pour la convention qui s'assemblera à Santa Fé ou San Lorenzo, pour régler définitivement les affaires générales du pays. Les inst. actions données par les deux provinces à leurs représentants à cette convention, seront: 1. d'établir un pouvoir exécutif national pour les départements de la paix et de la guerre et des relations extérieures; 2. de fonder les bases d'un congrès national qui se réunira dans la suite; 3. de déterminer avec précision les attributions et les devoirs de ce congrès; 4. de s'accorder immédiatement sur la forme de gouvernement, qui sera fédéral d'après le vœu déjà exprimé des Provinces; 5. de pourvoir, dans les circonstances actuelles, à la sécurité du pays. Le Dr. Moreng est maintenant à la tête des affaires; on dit qu'il a beaucoup d'influence dans l'intérieur, et qu'il est l'homme de toute la république Argentine, dont la sagesse, le patriotisme et l'intégrité inspirent le plus de confiance. L'auteur de ces lettres espère voir bientôt toutes les provinces réunies sous l'égide d'un gouvernement fédéral. Le Dr. Moreng influera beaucoup sur cet heureux changement. Il a résidé long-temps aux Etats-Unis dont il admire les institutions. C'est lui qui avait été nommé ministre plénipotentiaire auprès de notre gouvernement; mais la guerre du Brésil l'a empêché de se rendre à sa destination.

COMMERCE.

Prix-Courant du Port-au-Prince, au 11 Février. Par. No. \$12 75 à 13.....Droits fixes \$4 Hens Port, 22.....Droits fixes 2 68 Prime Port, 18.....Droits fixes 2 68 Bœuf assés, 12, évalué \$2.....Droits 16 pr. et Jambon, 15 cts, évalué 20.....Droits 16 pr. et Graine, 25, évalué 18.....Droits 16 pr. et Fabac, 15.....Droits fixes \$1 Café, à 30 20 75 cts.

FEUILLETON.

EVENEMENT DESASTREUX. Une maison occupée par Mr. John Wellington, à l'Alcazar, New-York, a été consumée le mois dernier; trois de ses enfants ont péri dans les flammes, et le quatrième a été si horriblement brûlé qu'il est mort dans la matinée suivante. Les parents étaient en visite dans le voisinage, et avaient laissé la maison soigneusement fermée. A leur retour, le premier objet qui frappa leur yeux, fut leur propre maison tout en feu. Le père se précipita par une fenêtre au milieu des flammes; mais il ne trouva qu'un de ses enfants en vie, et n'eut pas le temps d'entendre les cris déchirants des autres, il eut la douleur de le voir expirer après eux.

Une étrange cérémonie vient d'avoir lieu à Houghton-Spring, lundi dernier, un jeune commis-marchand, Thomas Slom, s'est marié avec une veuve Catherine Arthur qui tient un fonds de commerce et qui passe pour être obérée dans ses affaires. Il était donc à craindre que le nouveau mari ne fût poursuivi pour le paiement des dettes antérieures au mariage; et qu'il ne fût même contraignable par corps; car la stipulation de séparation de dettes, commune dans nos contrats de mariage, n'est pas autorisée par les lois d'Angleterre. Un préjugé vulgaire a fait supposer que le mari est affranchi de toute obligation pour les dettes de sa femme, s'il est prouvé qu'il a pris celle-ci toute nue et sans aucun vêtement. En conséquence, Catherine Arthur, avant la cérémonie de l'église, a passé dans la vestiaire, s'est complètement déshabillée pour se revêtir d'une simple chemise appartenant à son futur. C'est dans ce simple appareil qu'elle s'est présentée devant le ministre anglican, qui n'a point été revêtu d'aye telle indécence et qui a prononcé l'union des époux. (Gaz. Anglaise.)

Il est curieux de voir un brigk appelé le Demosthene pillé par un corsaire grec, et

délivré par ces Musulmans qui vont faire la guerre aux descendants des Athéniens. La maison de M. Canning à Brighton vient d'être vendue 4200 livres sterling. Si l'acheteur avait pu l'acquérir avec une partie du talent du célèbre défunt, on compterait un grand homme de plus.

NOUVELLE ANTHOLOGIE.—Deuxième édition. La nouvelle Anthologie, format in-32, laquelle tirée d'un très-grand nombre d'exemplaires, a été rapidement épuisée. L'édition que nous annonçons se composera de 3 vol. in-18, imprimés sur papier velin satiné et ornés de trois vignettes dessinées par M. Chasselat, dont le nom seul est un éloge. Cette seconde édition a été revue avec le plus grand soin; les chansons que la critique avait jugées trop faibles pour figurer dans un recueil destiné à occuper une place agréable dans toutes les bibliothèques des gens de goût, ont été mises de côté et remplacées par d'autres, sur le mérite desquelles aucun doute ne s'élevait. Toutes les célébrités chantantes anciennes et modernes ont été mises à contribution, de manière que l'Anthologie peut être considérée comme l'Encyclopédie de la Chanson. Un Traité sur la chanson en France précède le recueil; ce morceau littéraire, bien pensé et bien écrit, sera lu avec un véritable plaisir.

On sait que la naissance de la chanson ne date réellement en France que de l'apparition des troubadours; et fut sous le beau ciel de la Provence que la science gaie acquit d'abord le plus de célébrité; les dames encourageaient les talents de nos trouvères nomades; bien plus, s'il faut en croire les chroniques passablement scandaleuses de cette époque, les nobles châtelaines les gentes damoiselles ne poussaient point la vertu jusqu'à la rudesse; une chanson conduisait au bonheur comme à la fortune; aujourd'hui elles n'ont pas le même crédit; il faut à ce propos un couplet spirituel pour se mettre en faveur auprès des belles; les chansonniers qui se respectent assez peu pour vendre leur plume au pouvoir ne peuvent espérer qu'une récompense pécuniaire, bien faible dédompageant du mépris qui les poursuit.

Depuis l'apparition de nos trouvères jusqu'à nos jours, la chanson n'est pas reconnaissable; on ne se contente plus maintenant d'un gai, gai, d'un ston ston la rira loulaine, d'un tourtourlette; ainsi que l'a dit le législateur du Parnasse: Il faut, même en chanson, du bon sens et de l'art. Une bonne chanson est très-difficile à faire. Pour parvenir à composer la Nouvelle Anthologie, l'éditeur a été forcé de compiler des milliers de volumes; ce travail exigeant autant de courage que de goût; es suffragans des connaisseurs seront sa récompense.

Sous la Fronde, la chanson devint satirique; c'était avec des couplets que l'on faisait la guerre à ce Mazarin, si méprisé et si méprisable; l'arme du ridicule frappait d'un coup mortel tous ceux qu'elle atteignait. Parmi les ennemis les plus acharnés de Mazarin, on peut citer Marigny; il ne laissait pas échapper un trait au cardinal ministre; et après lui venait un certain nommé Bouillon; on cite encore de ce dernier le couplet suivant, qu'il fit pour une dame de Choisy, qui se prétendait parente de Mme de Montpensier. Cette dame y dit à la petite-fille de Henri IV:

Je suis contente
D'avoir en vous
Une parente
Digne de vous.
Les gens de côté gauche
Ont beaucoup d'esprit;
Que sans aucun reproche
Cela vous soit dit.

Après la Fronde, la chanson redevint douce; elle n'exprimait que l'amour pour Doris, Cloris, Aglaé; pendant la longue effrénée de Louis XIV, la chanson fut effranchée par le rigorisme du père Lottelier et la prudence de Mme de Maintenon; à la mort du monarque, elle ressaisit le fauet de la satire.

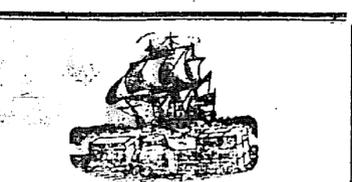
Sous le règne de Louis XV, les ministres, les généraux, les courtisans, étaient chansonnés avec la plus grande liberté; la majesté royale n'était pas même à l'abri de l'attaque des chansonniers; on en trouva la preuve dans le couplet suivant: Le bien-aimé de l'humanité
N'est pas le bien-aimé de France;
Il vous met tout en horreur;
Le bien-aimé de l'humanité
Il vous met tout le monde en sac,
Et la justice et la finance;
Le bien-aimé de l'humanité
N'est pas le bien-aimé de France.

Vers la moitié du règne de Louis XV, et la première année de celui de son infortuné successeur, la chanson prit un caractère de galanterie licencieuse, image fidèle des mœurs de la société à cette époque. Piron et Collé se sont distingués dans ce genre. Panard et Favart firent plus de chansons, plus correctes et plus piquées; après eux, on peut citer Bernis, Dorat, Marmontel, Léonard, Pamy, Bertin, Collardeau, Bernard, Boufflers, Berginot, Demoustiers, Florian, Laujon, Lillovoit, Marsollier, Bourguet, Despréaux, Dufalot, Leger, Muc D'Arlesnoy, et surtout Desaugiers qui les a souvent surpassés par la verve et la franchise.

Parmi nos chansonniers vivans, nous devons citer Béanger, Armand Gouffé, Hoffmann, Pils, Jony, Segur, Emmanuel Dupaty, Moreau, Jacinthe Leclère, Brazier, et une foule d'autres écrivains qui ont également sacrifié avec succès à la plus aimable des muses; nous ne pouvons donner ici leurs noms, mais leurs titres se trouvent dans la nouvelle Anthologie; tous les amateurs voudront les consulter.

Le deuxième volume est sous presse et paraîtra sous peu de jours; nous annonçons sa mise en vente.

CHARADE.
Une cloche rend mon premier,
Il est d'autant plus beau, qu'il est bien mon dernier;
Mon tout est un poème exact et régulier.
Le mot du Logographe d'avant-hier est MARS.



Nouvelles Maritimes.

PORT DE LA NILE-ORLEANS.

Navire Lycurgus, Hampond, Liverpool, E. M. rûneau
Brick Hope, Ha'ly, Bordeaux, E. Sorbé
Brick Atlant, Swan, Philadelphie, J. H. Galle
Goël Mobile, Loo'ns, Mobile, J. P. Payson
Goël Olive Branch, Haskell, New-York
Goël Josefa, Meistre, Campêche, W. W. Caldwell
F. Tio.

Entrées.
Brick Lascar, J. Brown, Liverpool, sur lest.
Goël En. le Cook, C. May, de St. Yago de Cuba, avec du café, du tabac, des cigares, de la jelle des fruits à Campbell et Hammett; J. Goveh.
Brick Bruce, Henry, Peters, de la Havane, avec la sève et le café à J. W. Zacharie, Currell, Lessasser et Co. S. G. Blanchard; N. Emerson; G. Legendre; J. W. Wainwright.
Bateau Mary D. Hanson, Sawyer, Havane, avec des cigares, café, fruits, sucre à C. D. Jordan, Charles, L. S. et Co. J. W. Zacharie, B. Prichard, L. G. Blanchard, S. Booth et Co. S. P. Morgan et Co.—4 passagers.
Brick Janet, Dunlop, d'Omoa, sur lest
Goël Hope, J. S. Burrows, de la Havane, avec du café, des cigares et des traits au capitaine.
Goël Isabella, Sup yre, Rio-Grande, avec des peaux et 561 en espèce à S. Cucullu; \$10,000 à J. Kohn et Border; \$10,000 à F. M. Gougot; \$21, 100 à J. Byrue; 400 piastres à J. M. Barro; 800 piastres à J. Disarro.—10 passagers.

Arrivés.
Bateau à vapeur Red River, Johnson, Fort Adams, avec 117 bails coton à White; 80 à Dicks, Booker et Co; 53 à W. Kins et Linton; 20 à Lee et Williams; 21 à J. Hagan et Co; 36 J. Ramsey; 2 à John K. Ferguson.—Le feu a été pris à bord du dit bâtiment le 6 du courant, 5 balles coton avaient été jetées au fleuve, et sont probablement endommagées.

Detour des Anglais, 27 Feb. 1828.
Anivie.
Goël Triton, —, Wallabor's,
Goël Emily Cook, M. Y., de St. Yago de Cuba,
Brick Glancia, —, de N. York,
Navire Lydia, —, de Portsmouth, N. H.
Goël Hope, —, de la Havane.

Messieurs les vénérables et autres membres des R. L. de cette ville, sont invités d'assister à l'enterrement de feu Joseph Ducayre; membre de la Triple Bienfaisance, No. 99, decé de hier après midi, à 3 heures. L'enterrement se fera cet après midi à 4 heures.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI 28 FEVRIER 1828.
La seconde Représentation de LA VESTALE,

Grand opéra en 3 actes, paroles de Jony musique de Spontini, orné de décors et costumes analogues, marche triomphale de Licimpy et généralement de tout son spectacle.
Suivi d'une Représentation de MONSIEUR JOVIAL OU L'HUISSIER CHANSONNIER, Vaudeville en deux actes, de Theaulon.

Incassablement—la reprise du Maçon, opéra en 3 actes.
En attendant—la Jeune Prude, ou les Femmes entre elles, opéra nouveau en un acte—le Chemin creux, mélodrame nouveau en 3 actes &c. &c.

A VIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, offre ses services à Mrs. les habitants étrangers, pour assurer les équipages. Il fera tous les arrangements d'entreprises, relatives à la navigation, soit en ville ou à la campagne. Les personnes qui daigneront l'honorer de leur confiance peuvent être assurées qu'il fera tout son possible pour s'en acquiescer digne.
LEONARD BARRAUX.
S'adresse à l'imprimerie de cette ville, le 28 février.

A VIS.—Le soussigné désirerait trouver des écritures à faire, quelles qu'elles puissent être, en Français; mais il préférerait la tenue des livres, qui a été sa principale partie. Il n'est point du tout occupé en ce moment, ce qu'il mettrait à même de se charger de toute espèce d'ouvrage qui exigerait un travail assidu et analogue au présent avis.

FOURNIER.
Rue Bourbon, entre St. Pierre et Orleans
27 fév. No. 198 chez M. Gravier

Tresorerie de l'Etat de la Louisiane.
NOUVELLE-ORLEANS, 7 Fév. 1828.
CE BUREAU est transporté dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, rue Fondé. L'entrée est vis-à-vis la demeure de J. Le Carpentier. Ce bureau sera ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi.
F. GARDIERE,
7 Fév. 6
Tresorer de l'Etat.

A VIS.—LE BUREAU du Tresorer de la Paix, rue d'Orléans, est maintenant dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, dans le même appartement où se trouve celui du Tresorer de l'Etat.
A. CRUZAT,
7 Fév.
Tresorer de la Paix.

Dans le Tirage dernier de la LOTERIE DE L'Eglise Catholique DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. Les numéros suivants sont sortis: 1—7—26—29, On sera payé de suite en argent, ou en renouvellement de billets, dans la Loterie prochaine de l'Eglise Catholique, 1ère. classe de 1828, Qui doit se tirer le 8 Mars prochain, En s'adressant au BUREAU DE BIALGOLM,
No. 86, rue de Chartres, à l'Enseigne de la Roue de Fortune, ou à celui No. 152, rue de Chartres, en face de la Bourse. 19 Fév.

CIDRE de New-Jersey.—50 barils de Cidre, venant d'arriver et à vendre par 18 dec.
J. SQUIER & Co.



Ventes Publiques.

PAR J. LE CARPENTIER.
Il sera vendu le Samedi 8 Mars prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les esclaves et propriétés ci-après désignés, savoir: SEIZE ESCAVES des deux sexes, presque tous créoles de la Louisiane et pour la plupart habitués au travail d'habitation. Parmi lesquels il y en a beaucoup d'adultes, tels que charpentiers, maçons, tonneliers, charretiers, et bons domestiques de maison. Dans le nombre de ces esclaves, il y a trois ou quatre bonnes cuisinières, blanchisseuses et passeuses. Tous ces esclaves dont le plus vieux ne dépasse pas l'âge de 35 ans, sont bons sujets, et garantis des vices et maladies préjudiciables par la loi. Le propriétaire, Mr. Jean Naud, ne les vend qu'à cause de son départ prochain pour France. De plus, appartenant au même propriétaire, un Lot de Terre situé rue de Victoire, entre les rues Maudeville et d'Espagne, fauxbourg Marigny, ayant 50 à 51 pieds environ de face sur 107 pieds de profondeur, sur lequel lot de terre il existe une maison No. 98, briquetée entre poteaux et doublée en planches, de 44 pieds de face à ladite rue de la Victoire, sur 34 pieds de profondeur, ayant six appartemens, une galerie sur la cour, et un cabinet à chaque bout, une porte d'entrée sur la rue à chaque extrémité de la maison; deux puits dans la cour, une cuisine de 36 pieds de face sur 12 pieds, divisée en trois chambres à feu, pour servir à trois locataires de la maison principale. UN LOT DE TERRE touchant au précédent dans la profondeur, situé rue de la Levée No. 195, entre les rues Mandville et d'Espagne, ayant 30 à 31 pieds environ de face à la rue de la Levée, sur 155 pieds environ de profondeur, du côté de la rue Maudeville, 126 pieds du côté de la rue d'Espagne, à laquelle dernière profondeur il s'élargit de 29 pieds environ, sur une nouvelle profondeur de 29 pieds, ce qui fait 155 pieds environ de profondeur du côté de la rue d'Espagne, et à cette profondeur, ledit lot a 30 à 51 pieds de large. Sur ce dit lot de terre, il existe dans la profondeur, une maison briquetée entre poteaux, doublée en planches, de 29 pieds de face sur 23 pieds, composée de deux chambres à feu, galerie avec deux cabinets, une cuisine de 20 pieds de face sur 10 de profondeur dans la cour. Toutes les dimensions sont mesurées françaises, et les établissemens sont dans le meilleur état.
Conditions.—Moitié à un an, et moitié à deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. Les actes de vente seront passés, aux frais des acquéreurs, par Wm. Young Lewis, notaire public. 27 fév.—4f.

PAR J. LE CARPENTIER,
SAMEDI 8 Mars, au café de la Bourse il sera vendu.

Une négresse nommée B. TSET, âgée de 23 ans, bonne cuisinière et servante, avec son fils HENRY, âgé de 4 ans. Cette esclave est vendue parce que parfois elle se gise; autrement c'est une excellente domestique et conviendrait parfaitement à un habitant de campagne. 28 fév.



LOTERIE DE L'Eglise Catholique, DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, PREMIERE CLASSE—POUR 1828. Le tirage aura positivement lieu le Samedi 8 Mars 1828.

PROSPECTUS. Table with 3 columns: Prix de, Billets, and Est. Rows include 87000, 6000, 5000, 4000, 3000, 2720, 1000, 700, 156, 750, 780, 7800, 7800.

8760 prix 24,360 Billets 897,440
15600 blancs
Billets entiers, \$5; moitié, 2,50; quarts \$1,25.
J. F. RIBETTY, Directeur.
L. POTTIER, Administrateur.
Tous les ordres devront être francs de ports et seront exécutés avec promptitude, s'adressant à J. F. RIBETTY, rue de Chartres, No. 134. 20 fév.

LOTERIE DE l'Eglise Catholique, 1re. classe; pour 1828.

Qui sera tirée positivement le SAMEDI 8 Mars. Lots gagnants: 1 lot de 7000, un de 6000, un de 5000, un de 4000, un de 3000, un de 2720, six de 1000, deux de 500, 156 de 70, 780 de 10, et 7800 de 5. Ce qui forme un capital de 97,440 piastres. Ceux qui désireraient acheter des billets, ou ceux qui voudraient renouveler leurs billets gagnants, peuvent s'adresser, à l'heureux Bureau de P. V. BARBET, Rue St. Louis, No. 37, Positivement en face de la Bourse. Prix des billets—cinq piastres, moitié deux piastres et demie, quarts dix escalins. On pourra aussi en avoir dans la LOTERIE DE LA LOUISIANE, Qui sera tirée le 22 Mars; les lots principaux sont de 15000, 12000, 10000, 8000, &c. Le prix des billets est de 10 piastres. Cet office No 37, rue St. Louis, en face de la Bourse de Hewlett, est toujours ouvert pour toutes sortes d'affaires d'échange en traites ou monnaies étrangères, soit en doublons, capolons ou souverains etc. sans cours, aux taux les plus bas d'escompte. 19 fevrier

POUR BOSTON
Le brick fin voilier, doublé, chevillé et cloué en cuivre EDWARD, capt. Frank ayant son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à 29 fév.
L'INCOLN & GREEN.